



# ERC MAGnUM Workshop - 13 au 15 novembre 2018

**Workshop dans le cadre de ERC MAGnUM, projet sur la modélisation de l'ensemble du trafic (multi-échelles et multimodal) pour une gestion durable de la mobilité urbaine, du 13 au 15 novembre 2018 à Lyon.**

*Le projet MAGnUM, Multiscale and multimodal traffic modelling approach for sustainable management of urban mobility, est soutenu par le conseil européen de la recherche (ERC).*



**Le projet MAGnUM vise à permettre aux autorités organisatrices de la mobilité et aux opérateurs de transport public de développer des**

## **stratégies innovantes de régulation grâce à une modélisation dynamique des déplacements.**

Cette modélisation d'un nouveau genre s'inscrit à l'échelle de la métropole et se fonde sur un ciblage précis des usagers.

Pensé par Ludovic Leclercq, chercheur au Laboratoire d'ingénierie circulation transport (LICIT / unité mixte de recherche commune à l'IFSTTAR et l'ENTPE), ce projet lancé en 2015 est soutenu par une bourse d'excellence européenne (ERC) pour une durée de 5 ans (budget de 2 millions d'euros).

### **/// Objectifs du projet MAGnUM**

L'objectif est de disposer d'une représentation qui soit plus en adéquation avec la réalité des conditions de circulation dans les différents réseaux urbains.

Ce projet va par ailleurs mettre au point un "co-simulateur" (usagers/ flux) suffisamment rapide et efficace en terme de temps de calcul (viser le temps-réel), afin de pouvoir porter un nouveau regard, à un niveau de recherche plus amont, sur les questions des équilibres multimodaux et de l'affectation sur les réseaux, tout en intégrant explicitement les phénomènes dynamiques.

### **/// Programme du Workshop**

- **3 ERC grants in transportation** - 13 novembre, Université de Lyon.
- **Masterclass in Transportation, traffic engineering and ITS** - 14 et 15 novembre, ENTPE.

La participation à cet évènement est gratuite et ouverte à tous (académique, industriels, opérateurs,...), mais les inscriptions sont obligatoires.

Inscrivez-vous en ligne avant le 31 octobre.